

## Evaluation des contrats de ville

### Le kit méthodologique

#### Référentiel commun de l'IREV pour les contrats de ville des Hauts-de-France

Comment s'y prendre pour mener l'évaluation finale du contrat de ville ?  
L'IREV propose ici un kit méthodologique pour vous outiller dans la démarche.

Ce document n'a aucune valeur prescriptive, il a pour vocation de vous donner des idées, et des repères pour faciliter vos choix. Il reprend les grands éléments qui ont été développés pendant le cycle de qualification de l'IREV avec Asdo études qui s'est tenu de novembre 2021 à mars 2022.

De nouveaux outils seront progressivement ajoutés à ce kit méthodologique. - **Version 2** en date du 29 avril : ajout courrier partenaires (9) et modification des liens pour mise en ligne publique sur le site <https://irev.fr>

#### Sommaire

<b>Evaluation des contrats de ville</b> .....	<b>2</b>
<b>Le kit méthodologique</b> .....	<b>2</b>
<b>Le contexte et les enjeux de l'évaluation</b> .....	<b>3</b>
<b>Les objectifs de cette évaluation</b> .....	<b>4</b>
<b>Le pilotage de l'évaluation</b> .....	<b>5</b>
<b>Les axes évaluatifs</b> .....	<b>6</b>
<b>La méthodologie de l'évaluation</b> .....	<b>7</b>
<b>Le calendrier</b> .....	<b>9</b>
<b>Outils support</b> .....	<b>10</b>
1. Guide d'animation pour le groupe Partenaires .....	10
2. Guide d'animation pour le groupe Associations .....	13
3. Guide d'animation pour le groupe Conseils citoyens .....	14
4. Outil pour choisir les actions structurantes à évaluer .....	15
5. Questions évaluatives pour les actions structurantes .....	15
6. Méthodologie pour évaluer les actions structurantes .....	17
7. Recueillir l'avis des communes au sein de l'EPCI avec une enquête par questionnaire .....	18
8. Recueillir l'avis des associations porteuses de projet au sein du contrat de ville avec une enquête par questionnaire .....	18
9. Courrier aux partenaires : invitation et appels à contribution .....	20

## Le contexte et les enjeux de l'évaluation

L'évaluation finale du contrat de ville intervient courant d'année 2022. Il est important que cette démarche soit ancrée dans le contexte de votre territoire : à la fois le contexte politique, le contexte partenarial, et le contexte de vos quartiers, leur évolution et celle des besoins des habitants.

Pour cette évaluation finale, appuyez-vous sur les travaux que vous avez réalisés pendant la durée du contrat de ville, et notamment l'évaluation à mi-parcours, ou encore des études ou évaluations ponctuelles que vous auriez réalisés sur certains sujets.

Avant de vous lancer, posez-vous la question, au-delà des instructions générales données au niveau national sur l'évaluation des contrats de ville : **quelle est la spécificité de notre contexte sur le territoire ? A quels enjeux clé devons-nous répondre avec cette évaluation, compte-tenu de la dynamique en cours sur notre territoire ?**

### Quelques exemples.

A Ostricourt, la compétence politique de la ville est passé en juillet 2021 de l'EPCI à la Ville. S'en est suivie une nouvelle organisation, une nouvelle équipe, et une nouvelle dynamique. L'évaluation finale du contrat de ville va s'inscrire dans cette dynamique, et contribuer à embarquer les partenaires dans la nouvelle dynamique en cours.

A la CAPH, un projet de territoire est en train de se construire. Dans la continuité de l'évaluation du contrat de ville, l'idée est de se projeter dans un projet territorial de cohésion sociale, pour se poser la question de la place de la politique de la ville dans une politique de cohésion sociale sur l'ensemble du territoire de l'agglomération.

### Pour en savoir plus.

N'hésitez pas à vous référer à la synthèse de l'IREV sur les orientations données par l'ANCT quant à l'évaluation finale du contrat de ville. Disponible [ici](#).

## Les objectifs de cette évaluation

L'évaluation finale des contrats de ville doit, in fine, **vous être directement utile**. Choisissez une évaluation qui va vous servir sur le territoire. Pendant le cycle de qualification, nous avons convenu que cette évaluation avait plusieurs enjeux-clé :

- **Objectiver l'impact** des actions réalisées dans le cadre du contrat de ville,
- **Être un temps fort partenarial**, et contribuer à la dynamique de la politique de la ville sur le territoire,
- **Être un temps de participation des habitants** à la réflexion sur la politique de la ville,
- **Associer les acteurs associatifs** à l'évaluation finale des contrats de ville, en tant que partenaires clé sur les quartiers,
- **Valoriser** la démarche du contrat de ville, et ce qu'elle a apporté,
- Démontrer **le rôle de laboratoire** que peut avoir le contrat de ville, et aider à ce que ses résultats soient appropriés par les politiques de droit commun,
- **Reposer les fondamentaux de la politique de la ville**, en favorisant l'appropriation de ses résultats par les différents acteurs du territoire, et en particulier les élus,
- **Observer et analyser les grandes évolutions des quartiers**, et les besoins émergents/renforcés de leurs habitants, avec une attention particulière aux effets de la crise sanitaire.

L'évaluation est à la fois **un temps d'analyse, un temps collectif, et un temps prospectif**, de projection dans l'avenir.

### **Le piège à éviter.**

Attention, évaluer le contrat de ville ce n'est pas seulement évaluer la programmation du contrat de ville. Cela va bien au-delà. Dans l'esprit de la loi Lamy, le contrat de ville a vocation à être un cadre de cohérence de l'ensemble des politiques publiques à destination des quartiers, et aussi le levier d'une mobilisation renforcée du droit commun dans les quartiers.

Évaluer le contrat de ville, c'est donc aussi évaluer les logiques de coopération, et l'impact de ces coopérations. C'est aussi repérer les réussites et les difficultés dans la mobilisation du droit commun.

### **Pour en savoir plus.**

Qu'est-ce que l'on entend par droit commun en politique de la ville ? N'hésitez pas à vous reporter à cette ressource : <https://acteurs.lagrandeequipe.fr/article/63269> ou sur

<https://irev.fr/thematiques/methodologie/outils-methodologiques/renforcer-la-mobilisation-du-droit-commun>

Consultez la « fiche outil : Evaluation du droit commun »

[https://irev.fr/sites/default/files/atoms/files/fiche\\_outil\\_evaluation\\_du\\_droit\\_commun\\_irev\\_1.pdf](https://irev.fr/sites/default/files/atoms/files/fiche_outil_evaluation_du_droit_commun_irev_1.pdf)

## Le pilotage de l'évaluation

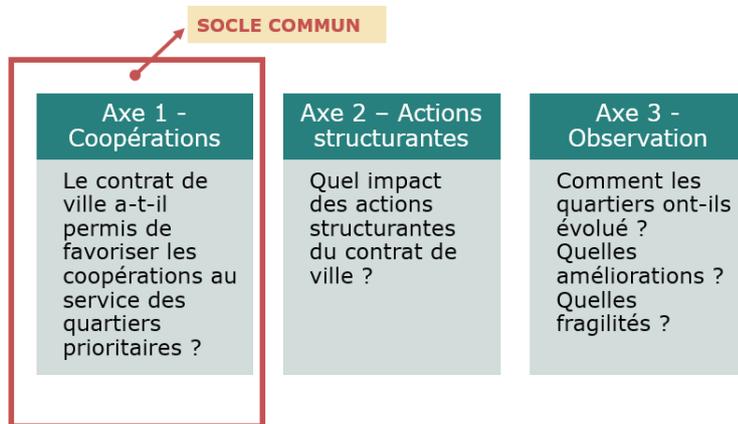
Il est important de bien penser le pilotage de l'évaluation, que celle-ci soit portée en interne ou confiée à une équipe externe. Une évaluation ne se pense pas seul, il faut que vous réfléchissiez à **comment embarquer dans la démarche** votre équipe en interne et vos élus, les communes à l'échelle technique mais aussi à l'échelle politique, les partenaires et notamment le cercle partenarial resserré autour de l'Etat, la Région et le Département.

Voici une proposition de schéma-type de gouvernance pour l'évaluation locale du contrat de ville.

- **Un chef de projet de l'évaluation** : un technicien désigné au sein de l'EPCI, en lien avec un élu de l'EPCI mandaté.
- **Une équipe projet** : EPCI, Communes (si peu de communes), Délégué du Préfet, Région, Département. L'équipe projet qui se réunit au minimum 3 fois (lancement, restitution intermédiaire, restitution finale).
- **Un collège Communes/Agglo technique (si beaucoup de communes)**. Se réunit deux fois (lancement, restitution finale).
- **Un collège Communes/Agglo politique**. Se réunit deux fois également. Pour ce collège, vous pouvez vous appuyer sur des instances déjà existantes, quitte à les élargir ponctuellement sur certains temps clé de la démarche. Sur plusieurs territoires par exemple, la réflexion politique se fait au sein de la commission Cohésion sociale.
- **Le comité de pilotage du contrat de ville**. Il se voit présenter les résultats finaux de l'évaluation.

## Les axes évaluatifs

L'évaluation finale du contrat de ville comprend trois axes prioritaires :



- **L'axe 1 « Coopérations »**

Il s'agit d'analyser en quoi le contrat de ville a permis de favoriser les coopérations au service des quartiers prioritaires. C'est ce qui a été défini comme le socle commun de l'évaluation pour tous les contrats de ville des Hauts-de-France. Vous trouverez le référentiel pour cet axe Coopérations [ici](#).

- **L'axe 2 « Actions structurantes »**

Evaluer, c'est choisir. Vous ne pourrez pas évaluer de manière approfondie l'ensemble des actions de votre contrat de ville. L'idée de cet axe 2 est de se poser la question de l'impact sur les habitants et les quartiers de quelques actions ou ensembles d'actions structurantes du contrat de ville de votre territoire. Nous vous outillons dans les chapitres ci-dessous sur la manière de les choisir, sur les questions évaluatives et des propositions de méthodologies.

- **L'axe 3 « Observation »**

Il vise à analyser, à travers des données statistiques et des données qualitatives issues d'échanges avec les acteurs locaux et les habitants, l'évaluation de la situation des quartiers et de leurs habitants. Comment vos territoires en politique de la ville ont-ils évolué ? Quels sont les besoins des habitants ? Cet axe observation aidera à définir les priorités pour la prochaine contractualisation. Il sera certainement pertinent d'intégrer à votre réflexion les quartiers en veille active, pour voir comment ils ont évolué ces dernières années.

## La méthodologie de l'évaluation

Nous vous proposons ci-dessous un socle minimal en termes de méthodologie et de collecte de données. Il est important de **croiser les regards** pour répondre aux principales questions évaluatives, et de parvenir à **un jugement évaluatif partagé**. Pour évaluer le contrat de ville, il faudra idéalement a minima organiser :

- **Une réunion avec les partenaires du contrat de ville.** Les échanges seront centrés sur l'axe Coopérations. En annexe, pour vous outiller, vous disposez d'une proposition de guide d'animation. Cette réunion est la clé de voute de l'évaluation.
- **Un focus groupe avec des associations** mobilisées dans le cadre du contrat de ville. Les échanges seront centrés sur la question du soutien à la vie associative. En annexe, vous trouverez une proposition de guide d'animation pour cette réunion.
- **Un focus groupe avec les conseils citoyens.** Les échanges seront centrés sur la place des conseils citoyens dans les contrats de ville. Pour organiser et animer cette réunion, vous pouvez vous appuyer sur les outils développés par l'IREV et ses partenaires : disponible [ici](#).
- **Une réunion par action structurante**, rassemblant les parties prenantes de l'action, pour en réaliser un bilan partagé.
- **Un travail « en chambre »** pour rassembler des indicateurs clé pour les actions structurantes, et pour l'axe Coopérations.
- **Un travail « en chambre »** pour préparer l'analyse de l'évolution des quartiers : rassembler et mettre en perspective les indicateurs clé.

### **Pour compléter.**

D'autres méthodes de collecte de données peuvent être mises en place, en fonction de vos moyens et de vos priorités, des souhaits de votre élu également. Vous pouvez organiser par exemple :

- Une réunion ad hoc rassemblant techniciens politique de la ville des communes et de l'EPCI, pour creuser notamment la question des articulations entre la commune et l'EPCI.
- Des modalités de recueil des avis, analyses et projections des élus des communes en politique de la ville, via des demandes de contribution écrites par exemple, ou via des entretiens bilatéraux. C'est une bonne manière de faire de cette évaluation un temps fort politique sur le territoire, en favorisant aussi l'appropriation de la politique de la ville par des élus pour qui c'est un nouveau mandat.
- Des réunions partenariales par pilier, pour établir un bilan plus fouillé des réussites, limites et enjeux sur les grandes thématiques du contrat de ville.
- Des dispositifs de recueil de l'avis des habitants sur l'évolution de leur quartier, avec des dispositifs porteurs de parole par exemple, ou bien des focus groupes habitants, ou encore des enquêtes par questionnaire.
- Des enquêtes ad hoc auprès des bénéficiaires des actions structurantes évaluées, pour mieux connaître le profil des bénéficiaires des actions, leur vécu de l'action, et l'impact qu'elle a eue sur leur situation et leur trajectoire.

**Pour en savoir plus.**

Sur les méthodes de collecte de données, vous disposez d'une mine d'or sur le site <https://www.diagnostic-territoire.org/>

**A retrouver en outils supports :**

Une fiche outil questionnaire à l'attention des associations réalisée par l'agglomération Lens-Liévin avec l'appui de l'IREV <https://acteurs.lagrandeequipe.fr/article/63508>  
ou [https://irev.fr/sites/default/files/atoms/files/fiche\\_outil\\_questionnaire\\_associations\\_eval\\_cdv1.pdf](https://irev.fr/sites/default/files/atoms/files/fiche_outil_questionnaire_associations_eval_cdv1.pdf)

Une fiche outil questionnaire à l'attention des communes réalisée par l'agglomération Lens-Liévin avec l'appui de l'IREV <https://acteurs.lagrandeequipe.fr/article/63512>  
ou [https://irev.fr/sites/default/files/atoms/files/fiche\\_outil\\_questionnaire\\_communes\\_eval\\_cdv.pdf](https://irev.fr/sites/default/files/atoms/files/fiche_outil_questionnaire_communes_eval_cdv.pdf)

## Le calendrier

Les Préfets doivent remonter à l'ANCT des éléments consolidés sur l'évaluation des contrats de ville de leur territoire d'ici la fin du mois de juin. Il est donc important que vous soyez en mesure de remonter de premiers éléments solides d'évaluation d'ici là, pour valoriser ce qui s'est fait sur votre territoire, mettre en avant les difficultés que vous rencontrez, et les enjeux que vous pressentez pour la future contractualisation.

Compte-tenu des délais très resserrés, il peut être pertinent, sous réserve de validation avec vos partenaires, de séquencer la démarche évaluative en deux temps :

- **un premier temps d'ici mi-juin** pour procéder à une évaluation « macro » rendant compte des avancées/difficultés sous forme de points saillants par rapport aux grands objectifs du contrat de ville. Les éléments remontés seront, en priorité, les réponses aux questions posées dans le socle commun, c'est-à-dire correspondant à l'Axe 1 « Coopérations ». Il serait intéressant également de pouvoir présenter pour mi-juin les actions structurantes que vous reprenez pour l'évaluation, avec quelques premiers éléments de bilan.
- **un second temps, d'ici la fin d'année 2022** pour rendre compte de manière plus détaillée de l'évaluation. Cette deuxième séquence de l'évaluation serait dédiée aux Axe 2 « Actions structurantes », et Axe 3 « Observation ».

### Proposition de calendrier-type

Février-Juin	<b>Axe Coopérations</b> (illustré et ancré dans des actions concrètes et structurantes du contrat de ville).
<b>SOCLE COMMUN</b>	Production d'un livrable synthétique avec la production d' <b>un jugement évaluatif</b> .
Mai-Octobre	<b>Axe Actions structurantes</b> <b>Axe Observation</b>

## Outils support

### 1. GUIDE D'ANIMATION POUR LE GROUPE PARTENAIRES

Vous trouverez ci-dessous quelques éléments de guide d'animation pour un groupe réunissant les différents partenaires du contrat de ville. A noter : il est intéressant d'y inviter des membres de conseil citoyen.

- **Bilan de la gouvernance du contrat de ville et de la dynamique partenariale**
  - Comment avez-vous vécu, en tant que partenaire, ce contrat de ville ? Quel rôle avez-vous joué ? Quelle contribution de votre institution aimeriez-vous mettre en avant ?
  - Qu'avez-vous pensé des différentes instances techniques et instances de pilotage mises en place ? Format ? Fréquence ? Ordre du jour ? Qu'avez-vous aimé/moins aimé ?
  - Quel rôle direz-vous que l'agglo/la communauté de communes a joué dans le contrat de ville ? Quels ont été les impacts positifs du pilotage du contrat de ville par le niveau EPCI ? Moins positifs ?
  - Comment se sont articulées communes et agglo/communauté de communes ? Notamment pour l'élaboration de la programmation ? L'articulation des programmations communale, intercommunale, des actions des bailleurs liées à l'abattement TFPB ?
  - Quelle a été l'ingénierie déployée pour le contrat de ville, aux différentes échelles (et notamment communes, et EPCI) ? A-t-elle été suffisante et de qualité ?
  - Est-ce que, en tant que partenaires de la politique de la ville, vous vous êtes bien articulés entre vous ? Est-ce que les modalités d'animation du partenariat ont permis le partage de diagnostics, l'émergence d'actions communes, la mutualisation de ressources, ... ?
  - Est-ce que le volet urbain et humain ont été articulés ? Comment ? Quels progrès réalisés en la matière ? Avec quels résultats ?
  - **Demain ... que faut-il améliorer en termes de gouvernance et en termes de dynamique partenariale ?**

- **Bilan de la mobilisation du droit commun**

- Comment avez-vous travaillé, en interne à vos institutions, sur une mobilisation du droit commun vers les quartiers ? Avez-vous travaillé en transversalité entre les services ? Qu'est-ce qui a bien ou moins bien fonctionné ?
- Quelles ont été vos orientations stratégiques à ce sujet ? Quelles actions emblématiques au sein de votre institution en direction des quartiers du territoire ? Est-ce que vous avez renforcé votre action ? Sur quels domaines, et comment ?
- Est-ce que le contrat de ville a joué un rôle pour mieux articuler entre elles les politiques menées par les différents partenaires ? Peut-on citer des exemples de meilleure/bonne articulation qui s'est trouvée dans le cadre du contrat de ville ?
- Avez-vous financé des actions de la programmation du contrat de ville avec votre droit commun ? Avez-vous pris dans certains cas le relais de financements spécifiques politique de la ville ?
- Qu'est-ce qui a facilité ou freiné la mobilisation du droit commun dans les quartiers ?
- [Demain ... que faut-il améliorer pour plus et mieux mobiliser le droit commun dans les quartiers ?](#)

- **Bilan de la stratégie de soutien à la vie associative**

- Comment qualifieriez-vous le tissu associatif dans les quartiers du territoire ?
- Quelles ont été les mesures mises en place pour simplifier le financement des associations ? Quel bilan de ces mesures ? Quelles réussites ? Quels freins ?
- A-t-on soutenu l'émergence, les actions et la vie des associations de grande proximité ? Comment ? Quels ont été les freins ou les manques ?
- A-t-on favorisé la coopération entre les associations du territoire ? Par quels moyens et avec quels résultats ?
- Quelle place a-t-on donné aux associations dans la gouvernance et l'animation du contrat de ville ? Avec quels résultats ?
- [Demain ... que faut-il améliorer dans le soutien à la vie associative sur le territoire ?](#)

- **Bilan sur les conseils citoyens**

- Quelle est aujourd'hui la dynamique des conseils citoyens sur le territoire ? Qu'est-ce qui a favorisé et/ou freiné cette dynamique ?
- Comment a-t-on accompagné les conseils citoyens ? Était-ce efficace et pertinent ?
- Sur quels sujets les conseils citoyens ont-ils travaillé ?
- Quelle a été leur place dans les instances d'animation et de pilotage du contrat de ville ? Est-ce que les avis des conseils citoyens ont influé sur certaines décisions prises dans le cadre du contrat de ville ?
- Quelles autres actions de participation citoyenne dans les quartiers ont-elles été développées ? Avec quels résultats ? Quels liens ont-ils été faits avec les conseils citoyens ?
- [Demain ... comment améliorer la participation citoyenne dans les quartiers ?](#)

- **Bilan général des actions et ensemble d'actions menées dans le cadre du contrat de ville**
  - Le contrat de ville avait XX orientations (les rappeler). Quelles sont les orientations qui à vos yeux ont été les mieux travaillées ? Celles qui ont porté le plus/ le moins de fruit ? Pourquoi ? Pouvez-vous nous donner des exemples ?
  - Quelles sont, selon vous, les actions particulièrement pertinentes et emblématiques qui ont été soutenues dans le cadre du contrat de ville ? Pourquoi ? Quel bilan en faites-vous ?
  - Quelles sont les actions qui ont moins bien fonctionné ? Pourquoi ?
  
- **Bilan de l'évolution des quartiers et des besoins des habitants**
  - Comment les quartiers du territoire ont-ils évolué au fil du contrat de ville ? (quartiers prioritaires et quartiers de veille active) Population ? Attractivité ? Cohésion sociale ? Education ? Emploi ? Cadre de vie ? Tranquillité publique ? Vie associative ? ...
  - Quel impact de la crise sanitaire ?
  - Quels sont les besoins des habitants ? Les besoins moins présents qu'avant ? Les besoins renforcés ? Les besoins émergents ?

## 2. GUIDE D'ANIMATION POUR LE GROUPE ASSOCIATIONS

- **Bilan de la gouvernance du contrat de ville et de la dynamique partenariale**
  - Comment avez-vous vécu, en tant qu'association, ce contrat de ville ? Quel rôle avez-vous joué ? Quelle contribution de votre association aimeriez-vous mettre en avant ?
  - Qu'avez-vous pensé de l'articulation des partenaires institutionnels entre eux ?
  - Quelle place avez-vous eu, en tant qu'acteur associatif, dans la gouvernance du contrat de ville ? Participation à l'élaboration du contrat de ville ? Participation à des groupes de travail ? ...
  - **Demain ... que faut-il améliorer en termes de gouvernance et en termes de dynamique partenariale ?**
- **Bilan de la stratégie de soutien à la vie associative**
  - Comment qualifieriez-vous le tissu associatif dans les quartiers du territoire ?
  - Vous sentez-vous aujourd'hui accompagné en tant qu'acteur associatif du territoire ? Mise disposition d'éléments de diagnostic ? Co-construction d'actions ? Appui à l'ingénierie ? A la mutualisation ? ...
  - Quelles ont été les mesures mises en place pour simplifier le financement des associations ? Quel bilan de ces mesures ? Quelles réussites ? Quels freins ?
  - A-t-on selon vous réussi à soutenir l'émergence, les actions et la vie des associations de grande proximité ? Comment ? Quels ont été les freins ou les manques ?
  - A-t-on favorisé la coopération entre les associations du territoire ? Par quels moyens et avec quels résultats ?
  - Demain ... que faut-il améliorer dans **le soutien à la vie associative sur le territoire ?**
- **Bilan sur les conseils citoyens**
  - Quelle est aujourd'hui la dynamique des conseils citoyens sur le territoire ? Qu'est-ce qui a favorisé et/ou freiné cette dynamique ?
  - Comment a-t-on accompagné les conseils citoyens ? Était-ce efficace et pertinent ?
  - Sur quels sujets les conseils citoyens ont-ils travaillé ?
  - Quelle a été leur place dans les instances d'animation et de pilotage du contrat de ville ? Est-ce que les avis des conseils citoyens ont influé sur certaines décisions prises dans le cadre du contrat de ville ?
  - Quelles autres actions de participation citoyenne dans les quartiers ont-elles été développées ? Avec quels résultats ? Quels liens ont-ils été faits avec les conseils citoyens ?
  - Demain ... comment **améliorer la participation citoyenne dans les quartiers ?**

- **Bilan général des actions et ensemble d'actions menées dans le cadre du contrat de ville**

- Le contrat de ville avait **XX** orientations (les rappeler). Quelles sont les orientations qui à vos yeux ont été les mieux travaillées ? Celles qui ont porté le plus/ le moins de fruit à aujourd'hui ? Pourquoi ? Pouvez-vous nous donner des exemples ?
- Quelles sont, selon vous, les actions particulièrement pertinentes et emblématiques qui ont été soutenues dans le cadre du contrat de ville ? Pourquoi ? Quel bilan en faites-vous ?
- Quelles sont les actions qui ont moins bien fonctionné ? Pourquoi ?
- Quelles réussites et quelles difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de vos actions dans les quartiers ?

- **Bilan de l'évolution des quartiers et des besoins des habitants**

- Comment les quartiers du territoire ont-ils évolué au fil du contrat de ville ? (quartiers prioritaires et quartiers de veille active) Population ? Attractivité ? Cohésion sociale ? Education ? Emploi ? Cadre de vie ? Tranquillité publique ? Vie associative ? ...
- Quel impact de la crise sanitaire ?
- Les besoins moins présents qu'avant ? Les besoins renforcés ? Les besoins émergents ?

### **3. GUIDE D'ANIMATION POUR LE GROUPE CONSEILS CITOYENS**

Pour vous outiller, et approfondir cette dimension de l'évaluation, vous pouvez vous référer au kit méthodologique complet réalisé par **S3A**, Association dont l'ambition est de soutenir la vie associative et l'engagement sur le territoire de la communauté urbaine de Caen-la-Mer, le **RNMA** : Réseau National des Maisons des Associations, **Normanvilles**, Centre de ressources Politique de la ville sur la Normandie, l'**IREV**, Centre de ressources Politique de la ville sur les Hauts-de-France, l'**Université de Lille** et la **Ligue de l'Enseignement Normandie**, qui a été présenté lors d'un webinaire de l'ANCT le 23 mars.

L'outil, le replay du webinaire et un formulaire de retour d'usage sont accessibles en ligne ici : <https://www.irev.fr/thematiques/participation-citoyenne/outil-impact-des-conseils-citoyens-dans-la-politique-de-la-ville>

## 4. OUTIL POUR CHOISIR LES ACTIONS STRUCTURANTES A EVALUER

Comment choisir les actions structurantes que vous allez évaluer ? Plusieurs critères sont possibles, par exemple :

- Des actions avec un budget important,
- Avec un volume de publics important,
- Qui ont fait l'objet de nombreuses coopérations,
- Action ou ensemble d'actions qui a permis un travail intéressant avec les politiques de droit commun (pour démontrer aussi les effets du contrat de ville sur la dynamique de droit commun en faveur des quartiers),
- Des actions qui prennent en compte des enjeux transversaux du contrat de ville (égalité femme-homme, discrimination, jeunesse),
- Des actions jugées innovantes,
- Des actions porteuses de changements importants pour le territoire,
- ...

Il peut s'agir d'une action, ou d'un ensemble d'actions. Par exemple, sur un territoire ayant participé au cycle de qualification, l'idée serait de prendre comme action structurante les actions de médiation dans leur ensemble, qui se déploient aujourd'hui rapidement sur le territoire, dans différents champs. Attention, ceci dit, à garder un ensemble « évaluable » avec des questions évaluatives communes, et une méthodologie d'enquête adaptée à vos moyens.

### Combien faut-il choisir d'actions structurantes ?

Il n'y a pas de chiffre magique, mais retenir 3 actions structurantes par exemple devrait vous permettre d'alimenter de manière intéressante la réflexion des partenaires, et de valoriser les dynamiques sur votre territoire. Choisissez des actions relatives à différents piliers/enjeux de préférence, pour donner à voir la diversité de votre intervention en politique de la ville.

### A retrouver en outils supports

Fiche outil : L'échelle de maturité : un outil pour évaluer et piloter les politiques locales de lutte contre les discriminations

<https://acteurs.lagrandeequipe.fr/article/63526>

ou [https://irev.fr/sites/default/files/atoms/files/fiche\\_outil\\_lcd\\_et\\_efh\\_eval\\_cdv1.pdf](https://irev.fr/sites/default/files/atoms/files/fiche_outil_lcd_et_efh_eval_cdv1.pdf)

## 5. QUESTIONS EVALUATIVES POUR LES ACTIONS STRUCTURANTES

Une fois les actions choisies, il faut définir les questions à l'aune desquelles les actions vont être évaluées. Pour bien choisir les questions évaluatives, il faut tout d'abord se rappeler des objectifs qui étaient visés par l'action. Mesurer l'efficacité de l'action, ce sera vérifier si ces objectifs ont été atteints. Un exemple tout simple : avec le Sas Coluche la ville de Calais cherchait à accompagner des jeunes qui aujourd'hui n'accrochent pas ou décrochent des accompagnements classiquement proposés. Une question évaluative clé va donc être de voir dans quelle mesure le Sas Coluche a permis d'accompagner des jeunes qui n'étaient pas ou plus accompagnés par des dispositifs de droit commun, et de comprendre comment le Sas Coluche a réussi à le faire.

Nous vous proposons ci-dessous une grille générique d'analyse des actions structurantes, pour vous outiller dans la définition de vos questions évaluatives :

- **Q1 : L'action a-t-elle été efficace ? Les objectifs de l'action ont-ils été atteints ?**  
Il y avait certainement des objectifs en termes de volumes de publics par exemple, mais aussi en termes de profil, des objectifs en termes de modalités d'intervention, ...

- **Q2 : Quel impact de l'action pour les habitants du ou des quartiers ?**

Réfléchissez aux impacts de l'action qui étaient souhaités, et recherchez ces impacts à travers les tableaux de suivi dont vous disposez, à travers des enquêtes auprès des acteurs locaux, ou bien d'enquêtes

directement auprès des bénéficiaires. Comment la situation des bénéficiaires a-t-elle évolué grâce à l'action ? Et plus généralement, le quartier ?

- **Q3 : Quelle est la cohérence de cette action par rapport à ce qui est fait par ailleurs ?**

Comment s'articule-t-elle par rapport à d'autres actions similaires ou liées ? En quoi est-elle complémentaire des politiques publiques de droit commun ?

- **Q4 : Quel impact de l'action sur la coopération ?**

Ces impacts indirects sont aussi intéressants à regarder. Comment les acteurs ont-ils coopéré autour de l'action ? Par exemple, si l'on évalue une action de médiation en santé : a-t-on réussi à mobiliser l'ensemble des acteurs de proximité pour orienter des publics vers les médiateurs santé ? Les médiateurs santé sont-ils reconnus et travaillent-ils en proximité avec les professionnels de santé sur le territoire ? La médiation santé, portée par l'EPCI, a-t-elle renforcé les liens entre l'EPCI et l'ARS, et permis de créer davantage de passerelles entre contrat de ville et contrat local de santé ? ...

- **Q5 : Quelles perspectives pour cette action ?**

Quelle a été la plus-value de cette action ? Est-elle amenée à se poursuivre, à évoluer ? Comment ?

## 6. METHODOLOGIE POUR EVALUER LES ACTIONS STRUCTURANTES

Vous pouvez mettre en place différents types de méthodologie pour évaluer vos actions, l'idéal étant de croiser au maximum les regards, et de mêler méthodes qualitatives et quantitatives.

Types de méthode	Modules méthodologiques
<b>Méthodes qualitatives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Entretiens bilatéraux ou entretien collectif avec les acteurs qui sont parties prenantes de l'action (les porteurs de projet, mais aussi les partenaires du projet, les acteurs clé du quartier, ...)</li> <li>- Entretiens bilatéraux ou entretien collectif avec des bénéficiaires de l'action</li> <li>- Enquête auprès des habitants du quartier via des dispositifs porteur de parole</li> </ul>
<b>Méthodes quantitatives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse des données de suivi du porteur de projet</li> <li>- Enquête par questionnaire auprès des bénéficiaires et/ou auprès des habitants</li> </ul>

Ci-dessous également quelques idées d'indicateurs chiffrés :

Type d'indicateurs	Exemples d'indicateurs (hypothétiques, à adapter en fonction des actions)
<b>Indicateurs d'activité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de publics touchés</li> <li>- Profil des publics touchés (répartition par âge, genre, situation en emploi, situation familiale, niveau de diplôme, ... à adapter en fonction des enjeux de l'action)</li> <li>- Nombre d'actions/accompagnements réalisés par typologie</li> <li>- Durée moyenne des accompagnements</li> <li>- Nombre de professionnels/bénévoles mobilisés</li> <li>- ...</li> </ul>
<b>Indicateurs de coopération</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evolution du nombre d'orientations par partenaire</li> <li>- Taux de recours aux outils de coopération mis en place</li> <li>- Nombre d'habitants présents aux réunions d'information mises en place</li> <li>- Nombre de cas qui ont fait l'objet d'échanges approfondis entre les partenaires</li> <li>- ...</li> </ul>
<b>Indicateurs d'impact</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Situation des bénéficiaires à la sortie de l'accompagnement/de l'action</li> <li>- Taux de persévérance des publics dans l'action</li> <li>- ...</li> </ul>

## 7. RECUEILLIR L'AVIS DES COMMUNES AU SEIN DE L'EPCI AVEC UNE ENQUETE PAR QUESTIONNAIRE

En amont ou en complément des temps d'animation proposés aux partenaires, vous envisagez peut-être de recueillir l'avis des différentes communes au sein de l'EPCI par une enquête par questionnaire.

C'est le choix opéré par la CALL (Communauté d'Agglomération Lens Liévin) dans le cadre de l'évaluation de son contrat de ville. L'IREV a accompagné la CALL dans l'élaboration de cette trame de questionnaire.

Nous vous proposons donc une fiche outil qui a pour vocation de vous donner des idées, et des repères pour faciliter vos choix dans la réalisation de questionnaire. Cette fiche outil n'a aucune valeur prescriptive.

### 6 thèmes structurent la trame de ce questionnaire.

- Eléments de présentation de la commune répondante.
- La politique de la ville (attentes et représentations)
- Les instances de travail de la politique de la ville (ex. ici sur la CALL)
- Le travail mené par la direction Politique de la ville / cohésion sociale (ex. ici de la CALL)
- Les coopérations au sein de la politique de la ville
- Les enseignements à tirer de ce contrat de ville et les perspectives à retenir pour le futur contrat de ville

### Outils supports

Retrouver la fiche outil Trame de questionnaire destiné aux communes sur la plateforme Grande équipe : <https://acteurs.lagrandeequipe.fr/article/63512> ou sur le site de l'IREV : [https://irev.fr/sites/default/files/atoms/files/fiche\\_outil\\_questionnaire\\_communes\\_eval\\_cdv.pdf](https://irev.fr/sites/default/files/atoms/files/fiche_outil_questionnaire_communes_eval_cdv.pdf)

## 8. RECUEILLIR L'AVIS DES ASSOCIATIONS PORTEUSES DE PROJET AU SEIN DU CONTRAT DE VILLE AVEC UNE ENQUETE PAR QUESTIONNAIRE

En amont ou en complément des temps d'animation proposés aux associations, vous envisagez peut-être de recueillir l'avis des différentes associations porteuse de projet au sein de l'EPCI par une enquête par questionnaire.

C'est le choix opéré par la CALL (Communauté d'Agglomération Lens Liévin) dans le cadre de l'évaluation de son contrat de ville. L'IREV a accompagné la CALL dans l'élaboration de cette trame de questionnaire.

Nous vous proposons donc une fiche outil qui a pour vocation de vous donner des idées, et des repères pour faciliter vos choix dans la réalisation de questionnaire. Cette fiche outil n'a aucune valeur prescriptive.

### 7 thèmes structurent la trame de ce questionnaire.

- Éléments de présentation de la structure répondante.
- La politique de la ville (attentes et représentations)
- Les instances de travail de la politique de la ville
- L'accompagnement des projets et des associations
- Les aspects administratifs et financiers des appels à projets du contrat de ville
  - Concernant la plateforme Dauphin
  - Concernant la plateforme Galis
  - Concernant la procédure d'Appel à projet du contrat de ville
- Les coopérations au sein de la politique de la ville
- Les enseignements à tirer de ce contrat de ville et les perspectives à retenir pour le futur contrat de ville

#### Outils supports

Retrouver la fiche outil Trame de questionnaire destiné aux associations sur la plateforme Grande équipe : <https://acteurs.lagrandeequipe.fr/article/63508> ou sur le site de l'IREV [https://irev.fr/sites/default/files/atoms/files/fiche\\_outil\\_questionnaire\\_associations\\_eval\\_cdv\\_1.pdf](https://irev.fr/sites/default/files/atoms/files/fiche_outil_questionnaire_associations_eval_cdv_1.pdf)

## 9. COURRIER AUX PARTENAIRES : INVITATION ET APPELS A CONTRIBUTION

En amont des réunions partenariales que vous souhaitez programmer, il peut être utile de préciser les modalités de la démarche d'évaluation du contrat de ville que vous engagez et vos attendus envers les partenaires.

Ci-dessous un **courrier-type** (à adapter si besoin) d'invitation et de mobilisation des partenaires.

Madame, Monsieur

Votre institution est mobilisée aux côtés de l'intercommunalité et de l'Etat dans le cadre des contrats de ville et nous tenons à saluer cet engagement. Signés en 2015, révisés en 2019, les contrats de ville s'achèveront en décembre 2023. Afin de tirer les enseignements de cette contractualisation et préparer les prochaines modalités d'intervention en faveur des quartiers les plus en difficultés, nous engageons une démarche d'évaluation du contrat de ville de **TERRITOIRE**. En tant que pilote du contrat de ville, nous souhaitons aborder cette étape en mobilisant l'ensemble des partenaires engagés afin de partager les analyses. Dans ce cadre, nous vous invitons à participer à une réunion partenariale le **XX à XX**.

Nous centrerons nos échanges autour de trois axes prioritaires d'évaluation<sup>1</sup> :

Axe 1 : Le contrat de ville a-t-il permis de favoriser les coopérations au service des quartiers ? Nous travaillerons notamment des questions liées à l'efficacité de la gouvernance institutionnelle et opérationnelle, au renforcement des politiques publiques de droit commun, au rôle joué par les conseils citoyens, et à l'impact de la stratégie de soutien à la vie associative.

Axe 2 : Quel est l'impact des actions ou axes structurants des contrats de ville ?

Axe 3 : Comment les quartiers ont-ils évolué ? Quelles améliorations et quelles fragilités ?

Pour préparer la réunion, il serait intéressant que vous consolidiez un bilan de votre intervention dans les quartiers prioritaires de notre territoire (**RELISTER QUARTIERS**) :

- Si l'on met de côté les actions propres à la programmation spécifiquement politique de la ville (appel à projet politique de la ville annuel), **quelles sont les actions propres aux quartiers (directement localisées sur le quartier ou destinées spécifiquement aux habitants du quartier) menées par votre institution au cours des 5 dernières années ?** Y a-t-il eu un effort supplémentaire mené sur les quartiers de notre territoire ? Lequel ? Il peut s'agir par exemple d'une nouvelle permanence localisée dans le quartier, d'une action spécifique d'un acteur intervenant dans le quartier et que vous soutenez dans le cadre de vos propres appels à projet, du soutien d'un événement ayant lieu dans le quartier, ou de la création d'un équipement structurant dans le quartier, ...
- **Quel bilan faites-vous de ces actions et de leur impact sur les habitants du quartier et sur le quartier ?**
- Et plus particulièrement, **quel bilan de l'articulation de ces actions avec les autres actions menées pour le quartier ?**

<sup>1</sup> Notre démarche s'appuie sur le référentiel évaluatif construit collectivement avec l'appui de l'IREV, Centre de ressources Politique de la ville en Hauts-de-France.



- **Quels projets** avez-vous aujourd'hui dans la mobilisation de votre institution pour les quartiers du territoire ?

Nous vous remercions d'avance pour votre contribution à ces travaux, et nous réjouissons de pouvoir en échanger très prochainement avec vous.

**Formule de politesse**



28 rue de la Chapelle  
75018 Paris  
T 01 53 06 87 90  
[contact@asdo-etudes.fr](mailto:contact@asdo-etudes.fr)  
[www.asdo-etudes.fr](http://www.asdo-etudes.fr)



**IREV** • centre de ressources Politique de la ville Hauts-de-France  
Bât. Arboretum • 7<sup>ème</sup> étage, 135 Bd Paul Painlevé  
59000 Lille • 03 20 25 10 29  
[contact@irev.fr](mailto:contact@irev.fr) • [www.irev.fr](http://www.irev.fr)